

# Offre d'emploi

## Brigadier(-ère) scolaire permanent(e)

La Ville de Carignan, située à moins de trente (30) kilomètres de Montréal, avec une population de plus de 12 500 résidents, Carignan propose un cadre de vie exceptionnel. Soucieuse de se développer de manière durable et authentique, elle mise sur la qualité de ses services et de son milieu de vie pour répondre aux besoins des citoyens d'aujourd'hui et de demain.

### Sommaire des tâches

Sous la responsabilité de la directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, le ou la titulaire du poste effectue les tâches de brigadier(-ère) scolaire permanent(e).

- Se basant sur le code de sécurité routière, la brigadière ou le brigadier scolaire aide les élèves à traverser la rue à l'intersection où elle ou il est assigné(e) en respectant les règles de sécurité en vigueur;
- Se placer bien en vue à l'intersection désignée pour la traverse des élèves et signaler sa présence aux conducteurs de véhicules ainsi que tout autre moyen de transport, à l'aide du panneau de signal d'arrêt;
- Accompagner et diriger les élèves jusqu'à destination de l'autre côté de la rue en arrêtant la circulation à l'aide de son panneau d'arrêt et de sa veste de sécurité;
- Donner des consignes de sécurité aux élèves ayant à traverser la rue et s'assurer du respect de celles-ci;
- Vérifier le parcours à être emprunté par les élèves pour traverser et signaler toute anomalie à sa supérieure ou son supérieur ou à la police lors d'urgence;
- Réagir rapidement aux situations urgentes et/ou particulières;
- Effectuer les tâches connexes en lien avec l'emploi.

Cette description n'est pas limitative; elle contient les éléments principaux à accomplir. L'employé(e) peut être appelé(e) à s'acquitter de toute autre tâche connexe demandée par sa ou son supérieur(e).

### Exigences

- Être disponible durant l'année scolaire de septembre 2026 (dès que possible) au 23 juin 2027;
- La brigadière ou le brigadier scolaire doit se présenter au moins trois (3) fois par jour à la traverse d'écoliers à laquelle elle ou il est affecté et est rémunéré(e) pour quatre (4) heures de travail par jour pour un total de 20 heures / semaine;
- N'avoir aucun antécédent judiciaire;
- Avoir des habiletés à côtoyer les élèves fréquentant les écoles de niveaux préscolaire et primaire;
- Être en forme physiquement.

\*En cas d'absence, la brigadière ou le brigadier permanent(e) peut se faire remplacer en contactant les brigadier(-ère)s remplaçant(e)s.

## Rémunération et conditions de travail

- Taux horaire de 22,07 \$ (2025);
- Période des fêtes et journées fériées du calendrier du Centre de service scolaire des Patriotes (CSSP) rémunérées;
- Cinq (5) jours ouvrables payés par année en cas de maladie ou en cas d'événements familiaux et remboursables si non utilisés à la fin de l'année scolaire;
- Compensation de 200 \$ pour l'achat de vêtements selon la politique en vigueur;
- Un dossard, un panneau de signalisation portatif et un imperméable sont fournis.

## Pour postuler

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae, accompagné d'une lettre de présentation au plus tard le **6 septembre** par courriel à [rh@carignan.quebec](mailto:rh@carignan.quebec).

Nous remercions les candidats et candidates pour leur intérêt. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La Ville de Carignan souscrit aux principes d'équité en emploi et encourage la diversité des candidatures.